DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture 079-217903202-20251124-2-13-11-2025-DE Date de télétransmission : 24/11/2025 Date de réception préfecture : 24/11/2025

Nombre de membres		
En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
14	12	

Date de la convocation	
6 novembre 2025	

Numéro délibération	
2-13/11/2025	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Et publication

26/M/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURIN

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 novembre à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

<u>Membres présents</u>: MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Mme Fourré Cindy et M. Brun Samuel

Quorum: 8

Secrétaire : M. Blanchet Bernard

Objet de la délibération : Antenne relais : convention portant mise à disposition d'un terrain avec la société ATC

En 2023, le bail concernant l'occupation du terrain de l'antenne relais a été rétrocédé à ATC par Orange. ATC souhaite mettre en place une nouvelle convention directement avec la commune.

Le 1er adjoint, Jacques Mozzi-Ravel présente les différences entre la convention Orange et celle d'ATC.

Après échange, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité autorise le maire à signer la convention.

Pour copie conforme, Surin le 13 novembre 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	B. Blanchet
RIE de SU	L_ML'